

LE DEVOIR

Le Devoir ne sera pas publié demain, 1^{er} juillet, en raison de la Fête du Canada

Vol. XC - N° 144

MONTRÉAL, LE MERCREDI 30 JUIN 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Un doigt dans l'engrenage

Quand tout a été dit, il reste à le répéter. Lundi à Toronto, les représentants des six équipes canadiennes de la Ligue nationale de hockey ont donc répété qu'ils étaient pris à la gorge par les taxes et le taux de change du dollar, et le ministre John Manley a répété que le gouvernement fédéral était prêt à faire un effort, à condition bien sûr que tout le monde a mari usque ad mare fasse aussi un effort.

Gary Bettman, le commissaire de la LNH, a répété que la ligue faisait déjà à peu près tout ce qui est en son pouvoir en offrant aux «pauvres» un programme de compensation financière pour leur péché de se trouver dans le meilleur pays du monde. Bob Goodenow, le président de l'Association des joueurs, a répété que les salaires élevés ne sont pas le problème.

On a aussi répété, d'une manière générale, que le hockey professionnel voulait être traité comme n'importe quelle autre industrie. Comme n'importe quelle autre industrie, faut-il comprendre, qui a épongé des pertes de 170 millions de dollars au cours des deux dernières années et qui a connu une hausse de la rémunération moyenne de ses employés d'environ 550 % en huit ans, qui l'a fait passer à 1,2 million \$ US.

Et on a répété que l'inflation salariale est une question de régulation interne, qu'on la réglera c'est promis à la fin de la présente convention collective qui viendra à échéance en 2004 — aussi bien dire dans mille ans —, que la solution réside dans un appui public, comme cela se fait si bien aux États.

Du nouveau? Peut-être un peu. Les clubs ne cachent plus guère leur désir de mettre la main sur une partie au moins des dizaines de millions qui aboutissent chaque année dans les coffres de l'État grâce aux paris sportifs. En matière d'odeur de l'argent dont on raconte qu'elle n'existe pas, on remarquera qu'il est significatif que le sport professionnel, qui a toujours affirmé éprouver une sainte horreur de tout ce qui touche de près ou de loin au jeu, ait désormais de meilleures, disons, dispositions à cet égard.

Mais au-delà de ces rengaines — ou faudrait-il dire à cause de ces rengaines, qui illustrent l'ampleur des dégâts —, il est plutôt surprenant que l'on discute autant, et avec autant de ferveur, de recours qui sont pour l'essentiel un cataplasme sur une jambe de bois. Ou un sparadrap sur un quadruple pontage.

Le chiffre de 15 millions, nié par M. Manley, a été avancé comme aide fédérale possible. Les équipes canadiennes, elles, espéreraient une somme avoisinant les 60 millions. Le problème étant que c'est déjà trop et, en même temps, ce n'est manifestement pas assez.

Trop, faut-il vraiment en faire la démonstration? On ne reprendra pas ici le sempiternel débat sur l'impact économique du sport de spectacle, sur la justesse de dégrèvements fiscaux pour millionnaires qui ne réussissent pas à mettre de l'ordre dans leurs propres affaires et sur l'assurance que de pareils versements permettraient d'éviter ce que l'on veut éviter, à savoir le déménagement des équipes canadiennes.

Pas assez, parce que si les clubs perdent vraiment 85 millions par année, il suffit d'un petit calcul pour voir que. Mais ce n'est pas là l'important de l'histoire.

L'important, c'est que les propriétaires se sont fait livrer lors des dernières négociations, en 1994, et qu'ils vivent depuis avec une entente qui permet aux mieux nantis d'entre eux, pour qui les petits marchés peuvent bien aller chez le diable voir s'ils y sont — partage des revenus dans la LNH: 9%; dans la NFL: 86% —, de foutre le bordel en offrant des contrats délirants. Que vous avez plus de chances de gagner en pariant que les Expos vont gagner la Série mondiale qu'en misant sur la possibilité que l'Association des joueurs accepte d'ouvrir la convention avant son terme. Que les joueurs, tout Canadiens soient-ils dans leur majorité, ont autant à cœur le sauvetage des équipes canadiennes que le sort des îles Caïman, où ils iraient cependant jouer s'ils en avaient le loisir comme les grands sportifs européens résident à Monaco. Bref, que personne ne sait où on en sera dans deux ans à peine et que mettre l'État là-dedans, c'est mettre le doigt dans un engrenage aux ressorts plus que douteux.

Il n'est pas dit que l'État irait loin, mais l'ironie est que s'il ne va pas loin, ça ne sert pas à grand-chose. On en voit l'exemple avec les Expos: Québec a promis huit millions par année (160 millions en tout), mais en plus, il faut recapitaliser l'équipe, et trouver de l'argent pour un nouveau stade, et construire ce stade, et si jamais on fait tout ça, on aura quoi? Une équipe qui devra fonctionner dans un système où les masses salariales nécessaires à un espoir de championnat auront dépassé la centaine de millions de dollars américains.

Admirable cercle vicieux, décrit par le président des Oilers d'Edmonton, Glen Sather: face à la montée des salaires, les équipes font construire de nouveaux amphithéâtres afin d'augmenter leurs revenus; pour rentabiliser ces arènes, elles doivent les remplir; pour les remplir, il faut un club gagnant; pour avoir un club gagnant, il faut aller chercher de bons joueurs, ce qui fait augmenter la masse salariale. En somme, pour se donner les moyens de verser plus d'argent aux joueurs, on verse plus d'argent aux joueurs. Est-ce vraiment un problème de taxes et de taux de change?

JOSÉE BLANCHETTE

Déménager ou rester là? page B 1



ÉCONOMIE

La CVMQ approuve avec conditions la restructuration des Bourses, page B 2



LES ACTUALITÉS

Montréal restreint la circulation des camions, page A 4

Feu vert au Festival de jazz



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DES OUVRIERS mettaient hier la touche finale aux préparatifs en vue de la vingtième édition du Festival international de jazz de Montréal, qui débutera officiellement demain. Ci-dessus, un travailleur achève la construction d'une immense scène à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Jeanne-Mance.



Jean Dion

En matière d'odeur de l'argent dont on raconte qu'elle n'existe pas, on remarquera qu'il est significatif que le sport professionnel, qui a toujours affirmé éprouver une sainte horreur de tout ce qui touche de près ou de loin au jeu, ait désormais de meilleures, disons, dispositions à cet égard.

Mais au-delà de ces rengaines — ou faudrait-il dire à cause de ces rengaines, qui illustrent l'ampleur des dégâts —, il est plutôt surprenant que l'on discute autant, et avec autant de ferveur, de recours qui sont pour l'essentiel un cataplasme sur une jambe de bois. Ou un sparadrap sur un quadruple pontage.

Le chiffre de 15 millions, nié par M. Manley, a été avancé comme aide fédérale possible. Les équipes canadiennes, elles, espéreraient une somme avoisinant les 60 millions. Le problème étant que c'est déjà trop et, en même temps, ce n'est manifestement pas assez.

Trop, faut-il vraiment en faire la démonstration? On ne reprendra pas ici le sempiternel débat sur l'impact économique du sport de spectacle, sur la justesse de dégrèvements fiscaux pour millionnaires qui ne réussissent pas à mettre de l'ordre dans leurs propres affaires et sur l'assurance que de pareils versements permettraient d'éviter ce que l'on veut éviter, à savoir le déménagement des équipes canadiennes.

Pas assez, parce que si les clubs perdent vraiment 85 millions par année, il suffit d'un petit calcul pour voir que. Mais ce n'est pas là l'important de l'histoire.

L'important, c'est que les propriétaires se sont fait livrer lors des dernières négociations, en 1994, et qu'ils vivent depuis avec une entente qui permet aux mieux nantis d'entre eux, pour qui les petits marchés peuvent bien aller chez le diable voir s'ils y sont — partage des revenus dans la LNH: 9%; dans la NFL: 86% —, de foutre le bordel en offrant des contrats délirants. Que vous avez plus de chances de gagner en pariant que les Expos vont gagner la Série mondiale qu'en misant sur la possibilité que l'Association des joueurs accepte d'ouvrir la convention avant son terme. Que les joueurs, tout Canadiens soient-ils dans leur majorité, ont autant à cœur le sauvetage des équipes canadiennes que le sort des îles Caïman, où ils iraient cependant jouer s'ils en avaient le loisir comme les grands sportifs européens résident à Monaco. Bref, que personne ne sait où on en sera dans deux ans à peine et que mettre l'État là-dedans, c'est mettre le doigt dans un engrenage aux ressorts plus que douteux.

Il n'est pas dit que l'État irait loin, mais l'ironie est que s'il ne va pas loin, ça ne sert pas à grand-chose. On en voit l'exemple avec les Expos: Québec a promis huit millions par année (160 millions en tout), mais en plus, il faut recapitaliser l'équipe, et trouver de l'argent pour un nouveau stade, et construire ce stade, et si jamais on fait tout ça, on aura quoi? Une équipe qui devra fonctionner dans un système où les masses salariales nécessaires à un espoir de championnat auront dépassé la centaine de millions de dollars américains.

Admirable cercle vicieux, décrit par le président des Oilers d'Edmonton, Glen Sather: face à la montée des salaires, les équipes font construire de nouveaux amphithéâtres afin d'augmenter leurs revenus; pour rentabiliser ces arènes, elles doivent les remplir; pour les remplir, il faut un club gagnant; pour avoir un club gagnant, il faut aller chercher de bons joueurs, ce qui fait augmenter la masse salariale. En somme, pour se donner les moyens de verser plus d'argent aux joueurs, on verse plus d'argent aux joueurs. Est-ce vraiment un problème de taxes et de taux de change?

La forêt boréale canadienne est menacée

Un rapport du Sénat sonne l'alarme

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Un rapport du Sénat rendu public hier confirme que la forêt boréale canadienne est «menacée» autant par les méga-problèmes d'environnement, comme le réchauffement climatique et l'amenuisement de la couche d'ozone, que par la surexploitation industrielle et les provinces qui l'autorisent chaque année plus au nord, au détriment de sa survie.

Au moment où l'industrie forestière québécoise tente de se relever de l'Erreur boréale du duo Desjardins-Monderie, le rapport du sous-comité du Sénat sur la forêt boréale conclut que «la forêt boréale canadienne est sollicitée au point qu'elle ne saurait plus être gérée comme elle l'est maintenant».

Québec pourra cependant se consoler en se disant qu'il n'est plus seul sur le banc des accusés. En Alberta et dans d'autres provinces de l'Ouest, la forêt boréale est envahie non seulement par les forestiers mais par les exploitants miniers et les prospecteurs, qui y ont aménagés routes et lignes sismiques pour y exploiter plus de 88 000 puits de pétrole et de gaz. En Alberta, le rythme du déboisement progresse de 192 kilomètres par année vers le nord. Le déboisement au profit de nouveaux pâturages dépasse dans certains cas les surfaces coupées à blanc!

Mais les sénateurs à l'origine de ce rapport, qui y tra-

vaillent depuis deux ans et qui ont évalué les méthodes scandinaves et russes d'exploitation, notent explicitement la progression des coupes au Québec jusque «dans les très vieilles forêts à croissance lente du territoire de la Baie-James», les plus cruciales pour les grands animaux qui habitent ce qu'on considère maintenant comme les plus grands espaces vierges de la planète.

Le rapport précise que le Québec déboise annuellement plus de 500 kilomètres carrés de forêt boréale, «essentiellement sur des territoires de chasse familiaux des Cris».

En Ontario, ajoutent les sénateurs, il n'y a plus une seule portion de la forêt nordique publique qui n'ait pas encore été octroyée aux industriels. Cette province vient toutefois de donner un sérieux coup de barre en accordant une protection totale à 378 sites de sa forêt boréale, soit 12 % de ce vaste écosystème et 8,8 % de toute cette province. Au Québec, rien de tel.

Le comité sénatorial, qui a tenu des audiences à travers tout le Canada et rencontré des experts de plusieurs pays européens, ajoute aux dangers de la surexploitation la menace des changements climatiques et l'amincissement de la couche d'ozone. Ces menaces sous-évaluées visent autant la forêt boréale canadienne, qui équivaut au quart de cet écosystème forestier planétaire, que les autres grandes forêts alaskanes, russes et scandinaves. Globalement,

VOIR PAGE A 8: FORÊT

MÉTÉO

Montréal	Ensoleillé avec passages nuageux.	Québec	Ensoleillé avec passages nuageux.
	Max: 25 Min: 16		Max: 26 Min: 14
			Détails, page B 8

INDEX

7	75313 00066
Annances.....	B 5
Avis publics.....	B 4
Culture.....	B 8
Économie.....	B 2
Éditorial.....	A 6
Horizons.....	B 1
Les sports.....	B 6
Montréal.....	A 3
Mots croisés.....	B 4
Politique.....	A 5
Télévision.....	B 7

www.ledevoir.com

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Ce «cabaret communautaire» montréalais met en scène des riches et des pauvres jouant ensemble une grande parodie qui ressemble à la vie. Des géants comme Brian Mulroney, Pierre Karl Peladeau et Laurent Beaudoin y sont incarnés par des marionnettes géantes, et des assistés so-

ciaux y traînent leur misère comme des vadrouilles. Le discours est radical: les pauvres sont exploités, et les riches jettent l'argent par les fenêtres. Tous ont un talent magique pour faire disparaître leur pécule. Le message est clair: la privatisation corrompt, et la mondialisation jette les gens à la rue. C'est «le cirque du réel», comme on le décrit en présentation, où les femmes de ménage rencontrent les hommes d'affaires, les premières nettoyant généralement les dégâts des seconds.

«Le spectacle tente de répondre aux questions «pourquoi on est pauvres?» et «qu'est-ce qu'on peut faire pour s'en sortir?». C'est un spectacle très engagé», disait Norman Nawrocki, qui a écrit les textes, peu avant le spectacle.

Cette fois-ci, ils sont quatre comédiens à tenir l'affiche, dont la célèbre Chatouille, alias Sonia Côté, qui joue le rôle du Money Man clownesque, un homme d'affaires obsédé de profits, qui est aussi le personnage pivot du spectacle. «Il ne pense qu'à vendre, acheter, commercialiser», explique

VOIR PAGE A 8: CIRQUE

Grève illégale des infirmières

Bouchard promet d'agir aujourd'hui

«Le gouvernement ne cédera pas»

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement s'apprete à agir dès aujourd'hui pour forcer le retour au travail des infirmières mais il réplique encore à présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi spéciale.

Le premier ministre Lucien Bouchard a indiqué que le conseil des ministres, qui se réunira demain, fera le point sur la situation dans le réseau de la santé et prendra une décision quant aux moyens à prendre pour que cesse la grève illégale des infirmières. «Des décisions seront prises

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

Les infirmières iront jusqu'au bout

Un décret ne ferait pas reculer les grévistes

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Saint-Hyacinthe — Les infirmières du Québec poursuivent leur grève générale illimitée même si le gouvernement devait adopter un décret sur leur retour au travail. «Seul un débloccage de la négociation, tant sur le plan normatif que salarial, pourrait ramener [les infirmières] au travail», a déclaré Jennie Skene, présidente de la Fédération des infirmières, hier en fin de journée. Nous venons d'entendre un cri du cœur extrêmement fort.»

Les 600 délégués régionaux de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) étaient réunis hier en conseil fédéral dans un hôtel de Saint-Hyacinthe, afin de faire le bilan sur leurs négociations avec le gouvernement, sur les moyens de pression exercés et sur les sanctions

VOIR PAGE A 8: INFIRMIÈRES

- La situation dans les hôpitaux, page A 3
- L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6

Öcalan est condamné à mort

La condamnation à mort hier du chef rebelle kurde Abdullah Öcalan a été accueillie plutôt fraîchement en Europe, où de nombreux pays, dont la France, ont appelé la Turquie à ne pas appliquer la sentence. La diaspora kurde en Europe a multiplié les manifestations pour protester contre le verdict. En revanche, les États-Unis ont modéré leurs critiques à l'endroit de la justice turque. L'Union européenne a demandé par la voix de l'Allemagne une commutation de la peine. Voir pages B 1 et B 5



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Sur la scène du Cirque en cash, le Money Man, incarné par la clownesse Chatouille, côtoie les femmes de ménage.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BOUCHARD

«Je n'ai pas encore parlé de loi spéciale»

SUITE DE LA PAGE 1

demain au cabinet, mais je ne sais pas ce que ces décisions seront», a-t-il dit, hier, au cours d'un point de presse.

«Je n'ai pas encore parlé de loi spéciale», a toutefois indiqué le premier ministre. Le gouvernement pourrait être tenté de recourir à toute la rigueur que permet la loi 160 en adoptant un décret qui privera les infirmières d'une année d'ancienneté pour chacune des journées de grève. Si le conseil des ministres peut adopter ce décret immédiatement, les députés devront être convoqués pour l'adoption d'une loi spéciale la veille de la tenue du vote à l'Assemblée nationale, selon l'usage parlementaire. On ne sait d'ailleurs si une loi spéciale pourra être plus efficace que la loi 160.

«La question se pose: combien de temps peut-on attendre que le dénouement arrive? Pour le moment, il y a des lois qui interdisent cette grève, a dit M. Bouchard. Est-ce qu'il existe d'autres mesures législatives qui permettraient de mettre fin à la grève immédiatement? C'est l'interrogation que nous avons à l'esprit.»

«Cette grève, elle est faite pour des raisons salariales», a dit M. Bouchard. L'arrêt de travail est à la fois inacceptable et inutile. Parce que «le normatif lourd» est réglé, estime-t-il, «la précarité dans l'emploi, le travail mal organisé, les horaires impossibles de fin de semaine ou de nuit, fragmentés» ainsi que le fardeau des tâches. M. Bouchard ne voit pas pourquoi les clauses normatives qui ne sont pas encore réglées, la longueur de la période de vacances, par exemple, ne pourraient pas faire l'objet d'une entente dans une «courte séance» de négociation. «Nous avons entre les mains, de part et d'autre, les solutions, j'en suis convaincu, pour régler très rapidement ce qui reste des questions normatives.»

Le grève est inutile également, juge M. Bouchard, parce que «le gouvernement ne cédera pas» sur la question des salaires. «Les infirmières le comprennent très bien qu'on ne peut pas céder. Le syndicat des infirmières, en tout cas, le comprend très bien», a avancé le premier ministre.

EN BREF

Diana Krall au Saint-Denis

Victimes du conflit des techniciens de la Place des Arts, les organisateurs du Festival international de jazz de Montréal (FIJM) multiplient les efforts pour relocaliser les artistes. Ainsi, le spectacle de la chanteuse Diana Krall démenagé de la salle Wilfrid-Pelletier de la PDA au théâtre Saint-Denis. Diana Krall donnera deux spectacles, le vendredi 2 juillet, à 20h30 et 23h30. Les détenteurs de billets pourront échanger leurs billets aux guichets de la PDA à compter de midi, demain. Diana Krall devait initialement être accompagnée d'un orchestre de 30 musiciens. Au Saint-Denis, elle sera plutôt entourée d'un quartet. Les spectateurs qui le veulent pourront être remboursés. En revanche, les organisateurs ont fait savoir qu'il y avait 1000 billets supplémentaires disponibles pour le concert de 23h30. Par ailleurs, le concert que devait présenter Harry Connick Jr. au Festival international de jazz de Montréal aujourd'hui est annulé. La grève des techniciens de la Place des Arts a contraint le FIJM de déplacer 17 de ses concerts, y compris celui de Harry Connick Jr. Il n'a pas été possible de trouver une salle qui convienne à son spectacle. En conséquence, le festival n'a pas eu d'autre choix que d'annuler la représentation et de rembourser les détenteurs de billets. Harry Connick Jr. s'est par ailleurs engagé à venir à Montréal à une date ultérieure, lorsqu'il sera en tournée dans la région.

Molson se penche sur l'avenir de sa division sports et spectacles

Le Canadien et le Centre Molson ne sont pas assez rentables

PRESSE CANADIENNE

Molson inc. a confié à une banque d'affaires américaine le mandat de se pencher sur le cas de sa division des sports et spectacles, dont font partie le club de hockey du Canadien de Montréal ainsi que le Centre Molson, trop peu rentables au goût de la direction de l'entreprise ainsi que des actionnaires.

Au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires, hier, le chef de la direction de Molson inc., James Arnett, a révélé que la banque d'affaires Morgan Stanley aurait pour tâche de revoir «le lien qui existe entre ces activités (des sports et spectacles) et nos activités de brassage». Il a toutefois précisé, comme il le fait toujours, que le Canadien n'était pas à vendre, mais qu'il fallait trouver un moyen d'améliorer la valeur de ces actifs pour les actionnaires.

Cette décision survient alors que Molson est à la recherche d'un successeur à Ronald Corey, qui a récemment démissionné de son poste de président du Canadien et du Centre Molson. M. Arnett a précisé que Molson espère annoncer d'ici septembre l'identité du successeur de M. Corey.

La division sports et spectacles de Molson - dont le Canadien et le Centre Molson constituent l'essentiel des acti-

vités - a enregistré un rendement sur les capitaux d'à peine 1 % au cours de l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars. Avant les intérêts et impôts, les activités d'exploitation se sont traduites par une perte de 3,8 millions\$ sur des revenus de 157 millions\$.

Par comparaison, les activités de brassage de Molson lui ont valu un rendement sur les capitaux de 7,1 % au cours du dernier exercice. M. Arnett a révélé hier que l'objectif de Molson était de porter ce rendement à 11,5 % d'ici cinq ans.

Le chef de la direction a de plus évoqué la possibilité, hier, que Molson ferme l'une de ses sept brasseries au Canada, puisque celles-ci ne fonctionnent présentement qu'à 80 % de leur capacité. Il a précisé que l'entreprise négociait présentement avec deux brasseurs internationaux qui pourraient utiliser ce surplus de capacité de production en vue de ventes sur le marché américain.

En cas d'échec de ces pourparlers, la direction de Molson procédera à la fermeture d'une de ses brasseries. La plus vulnérable serait celle de Toronto, puisque Molson compte une autre brasserie en Ontario, dans la ville de Barrie.

Les autres brasseries de Molson sont situées à Mont-

réal, Saint-Jean (Terre-Neuve), Vancouver, Edmonton et Regina.

À la suite du controversé rachat, l'année dernière, de la participation du groupe australien Fosters Brewing dans les Brasseries Molson, au coût de 1 milliard \$, Molson veut maintenant maximiser la rentabilité de ses activités de brassage. Selon M. Arnett, les Brasseries Molson ont été négligées tel un «orphelin» à l'époque de la cointreprise avec Fosters, et il faut maintenant changer la philosophie de l'entreprise.

Pour y parvenir, Molson offrira à ses 3850 employés des primes en fonction de la performance financière de l'entreprise. L'objectif est de réduire les coûts sur une base annuelle de 80 à 120 millions\$, d'ici trois ans.

D'autre part, les actionnaires ont voté en faveur d'une résolution pour que soit changé le nom de l'entreprise, qui s'appellera dorénavant Molson inc. plutôt que Les Compagnies Molson.

«Le nom Les Compagnies Molson reflétait notre ancienne stratégie de diversification: il ne convient plus, a déclaré Eric A. Molson, président du conseil d'administration. Notre nouveau nom Molson reflète ce que nous sommes maintenant, une société axée sur la bière.»

FORÊT Les coupes dans la forêt boréale: «un grand solde de liquidation»

SUITE DE LA PAGE 1

seulement 20 % des forêts boréales sont dites «vierges» alors qu'on parle de 35 % de ce territoire au Canada.

Le réchauffement du climat, en asséchant les forêts boréales, les fait passer du stade de «puits de carbone», qui fixe dans les arbres en croissance les émanations industrielles et naturelles de gaz carbonique, au stade de «sources de carbone» en raison de l'augmentation déjà avérée des feux de forêt.

Le réchauffement des régions nordiques fera reculer la forêt boréale canadienne 900 kilomètres plus au nord avec un doublement des émissions de gaz carbonique. Le phénomène entraînera un abaissement du niveau des 1,5 million de lacs qu'englobe cette forêt dans le monde, en plus de modifier la distribution des eaux de surface et souterraines, souligne le rapport sénatorial.

Le rapport sénatorial note que deux provinces seulement (Saskatchewan et Manitoba) tiennent des audiences publiques avant d'ouvrir de nouveaux territoires aux forestiers, qui sont vite suivis par les chasseurs et pêcheurs blancs, ce qui aggrave les impacts fauniques des coupes à blanc, qui comptent toujours pour «80 % de toutes les activités de récolte au Canada».

Ces coupes à blanc, dont 60 à 70 % se concentrent dans les plus vieux peuplements, couvrent en moyenne 40 hectares au Canada, soit de cinq à six fois moins que la norme autorisée au Québec (250 hectares).

«L'échelle actuelle des coupes dans la forêt boréale a été comparée à un grand solde de liquidation», ajoutent les sé-

nateurs, qui notent que le feu dénude encore plus certaines régions que les coupes à blanc. Mais si les sénateurs ont entendu des versions contradictoires sur la valeur des coupes à blanc, que les compagnies forestières tentent d'assimiler aux incendies qui renouvellent naturellement cet écosystème, le rapport est plus critique: les superficies coupées à blanc sont telles, une fois juxtaposées, qu'elles peuvent modifier localement le climat, dont dépend cette forêt, et porter atteinte à sa biodiversité.

Modèle scandinave critiqué

Le rapport est fort critique à l'endroit du modèle scandinave, qui mise depuis des décennies sur les plantations pour satisfaire les industriels. Les écosystèmes de cette partie de l'Europe doivent aujourd'hui être restaurés par les gouvernements à coups de millions. En Suède, plus de 1500 espèces végétales sont présentement menacées par ces pratiques que le Québec tente d'intensifier pour pallier l'absence de nouveaux territoires de coupe.

En Ontario, certaines compagnies innovent: l'Abitibi Consolidated, note le rapport, a réussi, par l'utilisation systématique de chevaux en forêt boréale, à minimiser les pertes de jeunes arbres, ce qui lui permet de doubler, rien de moins, sa possibilité annuelle de coupe.

Le rapport sénatorial recommande à Ottawa d'utiliser ses pouvoirs constitutionnels de fiduciaire des droits autochtones, en matière de pêcheries, sur les voies navigables et en environnement pour faire obstacle à la mauvaise foresterie en forêt boréale.

Il faut, recommande le rapport, partager la forêt boréale

canadienne en trois zones. La plus méridionale, soit 20 % du total, devrait être aménagée intensivement puisque c'est la plus productive et la plus rapprochée des usines. Mais la partie la plus nordique, soit une autre tranche de 20 %, devrait être constituée de zones protégées, qu'on exploiterait marginalement en fonction des besoins des autochtones. Entre les deux, soit 60 % du total, il faudrait créer une zone d'exploitation mixte où les méthodes de coupe devraient respecter la diversité biologique, ce qui exclurait le recours aux monocultures et aux défoliants chimiques, mais ces forêts devraient être exploitées d'une manière compatible avec toutes les activités humaines, y compris la chasse, la pêche, la trappe, la pourvoirie et le canotage.

Le réseau des aires protégées en forêt boréale, ajoutent les sénateurs, doit être complété d'ici 2002 pour freiner d'urgence la surexploitation en cours. Ottawa devrait participer à ce mouvement de protection en créant au moins six nouveaux parcs nationaux et en négociant avec les provinces des politiques d'exploitation plus durables sous peine de recourir à ses pouvoirs constitutionnels. Il faudrait ainsi et rapidement protéger totalement la portion de cette forêt si difficile à régénérer et y limiter l'exploitation des plus vieux peuplements, les plus convoités par les industriels.

Le comité préconise enfin toute une série de mesures fiscales pour que les lots boisés, dont les propriétaires tentent d'obtenir des arbres de grande qualité en repoussant la coupe à plus tard, soient exempts de plusieurs taxes et, surtout, que l'impôt cesse de les inciter à raser les lots prématurément pour... payer les taxes de succession ou ne pas se faire priver du supplément de revenu garanti!

INFIRMIÈRES

«Le pire a été atteint», affirme Jennie Skene

SUITE DE LA PAGE 1

brandies par le gouvernement. Les 47 500 infirmières et infirmières membres de la FIIQ ont déclenché, samedi matin dernier, une grève générale, illimitée et illégale.

«Les infirmières viennent de nous dire, à l'unanimité, que, malgré un décret, elle seraient dehors», a dit Jennie Skene, en précisant que cette proposition, qui a recueilli un vote unanime, avait été amenée par un délégué de la salle. Mme Skene a même souligné, en réponse à la question d'un journaliste, que les représentants syndicaux seraient prêts à aller en prison si le gouvernement s'avisait d'imposer de telles sanctions. «C'est une mesure que nous sommes prêtes à supporter, s'il le fallait», a-t-elle dit.

Les grévistes sont déjà passibles de diverses sanctions en vertu de la loi 160, et le premier ministre Bouchard a souligné, aujourd'hui, que le gouvernement pourrait en envisager de nouvelles. «Avec ce qui se passe depuis 14 mois, à la table de négociations, et ce qui se passe depuis trois ou quatre ans dans les établissements de santé, pour les infirmières, le pire est atteint, a dit Jennie Skene. Rien de ce qui pourra leur arriver peut être pire que ce qu'elles vivent ou ce qu'elles ont déjà vécu. Elles nous disent: nous préférons être debout, jusqu'à un bout, plutôt que d'accepter des conditions inacceptables.»

De fait, les délégués étaient visiblement gonflés à bloc. Des applaudissements ont filtré de la salle peu avant le bref ajournement fait pour permettre aux représentantes

de la FIIQ de s'adresser aux médias, hier en fin de journée. En début d'après-midi, avant d'entamer la session qui s'est déroulée à huis clos, Mme Skene avait reçu une ovation de la part de ses délégués. «Les gens sont tellement mobilisés qu'il faut les retenir», a dit Mme Skene, en racontant que certains avaient proposé de réduire la liste des services essentiels, voire même d'envisager une démission en bloc. «Mais ce serait inacceptable», dit-elle. Nous avons fait appel à leur sens des responsabilités.»

Il y a une dizaine de jours, des ententes sont intervenues entre les infirmières et le gouvernement sur certaines clauses ayant trait à la charge de travail et à la sécurité d'emploi. Les négociations achoppent toujours sur d'autres clauses normatives ayant trait, entre autres, aux vacances, et surtout sur la question des salaires. Les infirmières veulent un rattrapage salarial de 7 à 10 %, auquel s'ajouterait une augmentation de 6 % sur deux ans. Les infirmières réclamaient initialement des hausses de 15 %, mais elles ont révisé cette demande à la baisse lors des négociations. Le gouvernement limite ses offres à une augmentation de 5 % en trois ans, ce qui correspond aux offres faites à tout le secteur public et parapublic.

Lucien Bouchard, qui a qualifié d'«inutile», hier, le geste des infirmières, a d'ailleurs souligné, comme l'avait déjà fait le ministre de la Santé, Pauline Marois, que les questions à régler avaient désormais surtout trait aux salaires, ce que les infirmières s'empressent de démentir. «Bien sûr, on

veut un salaire à la hauteur des responsabilités qu'on nous demande d'assumer», a dit Lina Bonnamie, vice-présidente de la FIIQ et responsable des négociations. Ça fait trois ans que nous travaillons des pieds et des mains pour supporter le réseau de la santé, pour offrir le plus possible à la population québécoise. On ne nous entend pas au gouvernement quand on dit ça. Ça fait 14 mois qu'on tente de régler les problèmes, et on ne bouge pas. Il a fallu l'intervention de Mme Marois, il y a quelques jours, pour régler deux petites clauses.» Il reste encore, précisait-on hier, 43 clauses à régler.

Mme Skene a par ailleurs réfuté les arguments avancés par Lucien Bouchard, qui a clamé à plusieurs reprises son refus de négocier avec des gens qui tiennent des moyens de pression illégaux. «Le gouvernement ne négociait pas, non plus, avec des gens qui avaient mis des porcs sur l'autoroute 20, a-t-elle dit, faisant allusion à la crise de l'été dernier, qui impliquait les producteurs de porcs. Pourtant, le gouvernement a négocié. Est-ce que les infirmières seraient moins importantes que les porcs du Québec?»

Le conseil fédéral se poursuit aujourd'hui pour débattre divers points, dont la forme que pourront prendre de futures manifestations organisées par les infirmières. «On a parlé de divers endroits où le personnel est déjà insuffisant pour assurer les services essentiels prévus en temps de grève, un peu comme l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, explique Jennie Skene. On entend aussi toutes sortes de témoignages. A bien des endroits, des membres du public apportent à manger aux infirmières sur les piquets de grève.»

CIRQUE

Susciter la prise en charge des gens qui vivent dans les quartiers défavorisés

SUITE DE LA PAGE 1

Norman Nawrocki. Une chanson, intitulée *La Crise*, décrit les activités économiques du Money Man.

«J'ai restructuré et j'ai congédié, 10 000 emplois, c'est un bonus pour moi. Les profits qui entrent dans mes poches qui enflent, je m'en sers pour acheter des îles dans le Sud... La crise? Quelle crise? Y a pas de crise, mes amis. Tout marche comme sur des roulettes. Je vis ma vie sans aucune dette. Tout s'améliore de jour en jour. Mais vous, attendez votre tour», chante l'homme d'affaires, qui pleure des sous noirs, sur l'air de *J'suis snob* de Boris Vian.

«Le gouvernement m'obéit tout le temps. J'en suis sûr. Ce sont mes amis», ajoute le clown, présenté comme le mieux payé au monde. L'un des défis était de rendre drôle ce personnage qui, au fond, ne l'est pas; c'est quelqu'un qui exploite les gens, commente Chatouille, qui dit avoir, dans le passé, toujours pris le parti du peuple dans ses personnages.

Le tout veut susciter la prise en charge des gens vivant dans des quartiers peu fortunés. «Dans notre quartier, on chauffe pas des gros chars, dans notre quartier, on reste pas dans des forts, mais on est fiers, on est forts, on a quelque chose à dire, on est fiers, on est forts, on reste à Côte-des-

Neiges», chantent les personnages du cirque. Pour s'en sortir, ils protesteront, boycotteront, s'insurgeront, se solidariseront. «Osez rêver, osez dire, osez vivre», diront-ils aux spectateurs.

Sur scène, Chatouille est accompagnée par la danseuse Franklinne, par Marie-Josée Lavoie et par Christian Arsenault. Tous ont une solide expérience de danse ou de cirque. Tour à tour, les comédiens incarnent différents personnages, certains ayant perdu leur emploi, d'autres n'arrivant pas à gagner plus d'argent en occupant deux postes à la fois.

À la fin du spectacle, trois comédiens incarnent une ménagerie d'animaux qui exécutent des tâches ingrates que l'on compare à celles offertes par les programmes d'employabilité de l'aide sociale. Ils finissent par s'associer pour tenter d'obtenir des conditions de travail plus intéressantes. Entre-temps, un numéro met en scène une ménagerie, en lutte avec un guichet automatique, qui hésite entre payer le loyer, le téléphone, l'électricité ou la boîte de macaroni Kraft Dinner. C'est au macaroni qu'elle accorde finalement sa préférence, représenté par des panneaux géants qui dansent avec elle.

Le tout est écrit par Norman Nawrocki, écrivain-réalisateur et également membre-fondateur de Rhythm Activism,

le groupe de musique qui compte 15 ans d'expérience de cabarets communautaires et de production de disques à travers le monde. Ce groupe s'est intéressé aux thèmes du droit aux logements sociaux, à l'abolition de la loi 37 qui réforme l'aide sociale, aux droits des ex-psychiatrisés, etc.

Le spectacle *Cirque en cash* s'adresse à toute la famille mais parle de sujets d'actualité.

«J'aimais beaucoup l'écriture de Norman, ajoute la clownesse Chatouille en entrevue. C'est social et c'est intéressant que les choses bougent.»

La clownesse ajoute qu'il est intéressant «qu'un comédien ait un rôle social à jouer», qu'il ne cherche pas que la gloire et les sous.

Lundi soir, la troupe jouait au centre communautaire Côte-des-Neiges. Vendredi et samedi, on pourra la voir se produire devant le comité social Centre-Sud, et samedi après-midi, à l'école Samuel-de-Champlain, à Longueuil.

Chatouille affirme qu'elle aimerait bien que le spectacle soit produit dans des villes riches comme Westmount. «Nous voulons aussi ouvrir la conscience des riches qui ne voient pas les pauvres, dit-elle. [...] On ne s'adresse pas juste aux pauvres. On parle aux gens qui sont riches et qui ne voient pas la misère et qui ne veulent pas la voir.»



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourbeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Etat de la réserve collective de sang
La réserve de sang: 5 jours
Groupes sanguins en demande aujourd'hui
B -
A -
Info-collecte: 832-0873

Skins Game Export A

Le petit Canadien fait la barbe aux Américains

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Mont-Tremblant — Il ne faut pas se contenter d'histoires: Mike Weir n'aurait jamais été invité aux deux derniers Skins Games canadiens s'il n'était pas... un Canadien.

Mais le petit golfeur né à Bright's Grove, en Ontario, le seul de son pays à avoir jamais été invité aux Skins Game Export A, a montré qu'il n'était pas là que pour la couleur locale en devenant le premier Canadien à remporter ce tournoi, hier, sur le parcours Le Diable de Tremblant.

Weir a même surclassé les grands canons américains que sont David Duval, premier joueur mondial, Fred

Couples, gagnant de quatre des six premiers Skins Games canadiens, et John Daly. Il a totalisé des bourses de 210 000 \$, contre 95 000 \$ pour Duval, 55 000 \$ pour Daly et... rien pour Couples, à qui il ne manquait que 25 000 \$ pour atteindre le total d'un million en gains aux Skins Games.

Daly a rendu un hommage bien mérité à Weir quand il a déclaré: «C'est probablement la première fois que je participe à un Skins Game où le meilleur gagne. C'est lui qui a le mieux joué et il a mérité de gagner.»

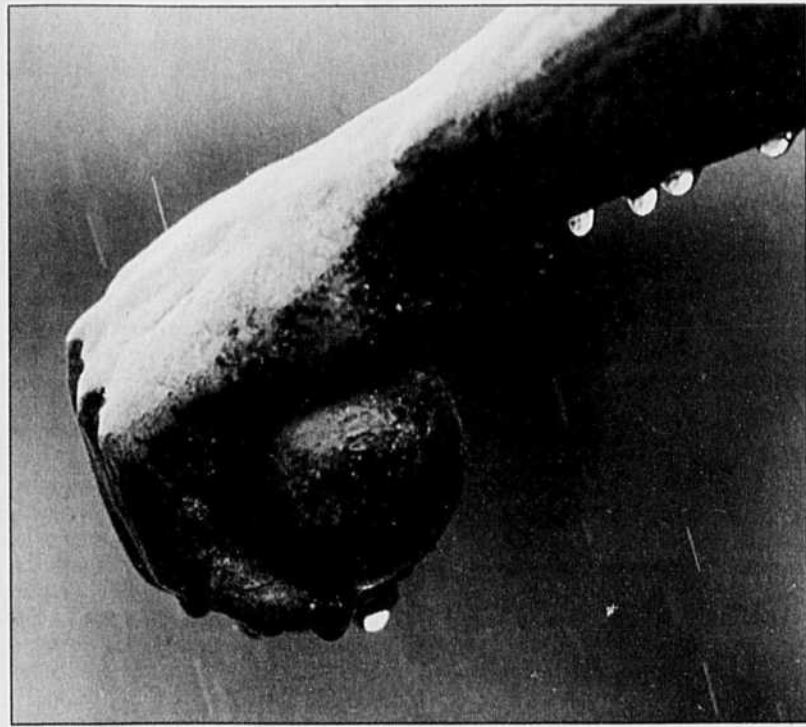
«Garder la balle dans les allées est la clé», a constaté Weir, qui a répété à tout venant qu'il avait été chanceux de gagner les skins payant, le 16^e, d'une valeur de 140 000 \$.

«J'ai bien joué, a dû reconnaître Weir. J'aurais réussi une ronde de 61.» C'est-à-dire neuf sous la normale, résultat de 10 coups roulés et un seul bogey, la veille.

Weir était encore le plus près de la coupe au 16^e trou, mais tout de même assez loin cette fois, à une douzaine de pieds peut-être. Il a joué le dernier, après que Daly lui a rappelé que ce coup pouvait lui rapporter 140 000 \$. Weir, qui a reçu l'accolade du spectulaire Américain après son succès, a prétendu ne pas avoir entendu.

«Je ne jouais pas vraiment bien récemment et j'ai pratiqué la semaine dernière. Ce tournoi devrait me donner confiance et j'espère continuer sur ma lancée à Chicago cette semaine.»

Que de la flotte!



REUTERS

L'AMÉRICAIN Jim Courier et le Britannique Tim Henman ont à peine eu le temps de frapper quelques balles sur le court central, lors de l'échauffement, avant que la pluie se mette à tomber de nouveau. Sur le court numéro 1, Steffi Graf s'appretait à reprendre là où elle avait laissé, la veille, face à la Belge qualifiée Kim Clijsters quand la pluie les a forcés à retraiter au vestiaire. Après une première semaine pratiquement exempte de pluie, cette dernière est venue perturber les activités de Wimbledon pour une deuxième journée consécutive. Hier, pas une balle n'a été frappée dans le cadre d'un match régulier. Toutes les rencontres ont été reportées à aujourd'hui.

BASEBALL
LIGUE NATIONALE

Lundi
Atlanta 13 Montréal 5
New York 10 Floride 4
Pittsburgh 3 Philadelphie 2 (10 m)
San Diego 8 Colorado 7

Hier
Atlanta 5, Montréal 6
New York en Floride
Philadelphie 7, Pittsburgh 4
Arizona 4, Cincinnati 5
Milwaukee à Chicago
St. Louis à Houston
Colorado à San Diego
Los Angeles à San Francisco

Aujourd'hui
Milwaukee (Abbott 1-7)
à Chicago (Lieber 6-3), 14h20
Colorado (Brownson 0-2)
à San Francisco (Ortiz 8-5), 16h05
Atlanta (O. Perez 4-5)
à Montréal (Pavano 6-6), 19h05
New York (Reed 6-3)
en Floride (Fernandez 2-5), 19h05
Philadelphie (Ogea 4-6)
à Pittsburgh (Schmidt 7-5), 19h05
Arizona (R. Johnson 9-4)
à Cincinnati (Villone 2-2), 19h05
St. Louis (Jimenez 4-7)
à Houston (Hampton 9-3), 20h05
Los Angeles (K. Brown 9-4)
à San Diego (Boehringer 5-1), 22h35

Demain
Atlanta à Montréal, 13h35
St. Louis à Houston, 13h35
Milwaukee à Chicago, 14h20
Colorado à San Francisco, 15h35
Los Angeles à San Diego, 17h05
New York en Floride, 19h05
Philadelphie à Pittsburgh, 19h05
Arizona à Cincinnati, 19h05

Vendredi
Montréal en Floride, 19h05
Chicago à Philadelphie, 19h05
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05
Houston à Cincinnati, 19h05
Atlanta à New York, 19h40
Arizona à St. Louis, 20h10
San Diego au Colorado, 21h05
San Francisco à Los Angeles, 22h10

Table with 4 columns: Team, Section, Est, Moy. Diff. Rows include Atlanta, New York, Philadelphie, Montréal, Floride, Cincinnati, Houston, Pittsburgh, Chicago, St. Louis, Milwaukee.

Table with 4 columns: Team, Section, Est, Moy. Diff. Rows include Cincinnati, Houston, Pittsburgh, Chicago, St. Louis, Milwaukee, Arizona, San Francisco, San Diego, Colorado, Los Angeles.

Tour de France

Virenque imposé

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Richard Virenque a obtenu gain de cause, hier, auprès de l'Union cycliste internationale (UCI) qui a «ordonné» au Tour de France de réadmettre le coureur français dans le peloton de la Grande Boucle. Cette décision en forme de camouflet a été qualifiée de «purement technique» par le président de l'UCI, Hein Verbruggen.

Après quatre jours de prologue du Puy-du-Fou (Vendée), elle a été acceptée mais «totalement rouverte» par la Société du Tour de France.

Pour imposer Virenque, l'UCI s'est prononcée par le biais d'une décision de sa commission disciplinaire, qui avait été saisie par l'équipe italienne Polti et le coureur français, devenu un symbole. Le Tour de France avait estimé que Virenque, exclu l'an passé avec l'ensemble de l'équipe Festina, cristallisait «sur son nom et son image le phénomène du dopage, qu'il soit responsable ou non de la situation.»

Expos 6, Braves 5

Une spectaculaire remontée

PRESSE CANADIENNE

Coup de théâtre. Alors qu'on les croyait au plancher, les Expos se sont relevés pour l'emporter par K.O.

Ils ont effectué une poussée de cinq points à la neuvième pour battre les Braves 6-5 et ainsi mettre fin à une séquence de trois défaites.

Les cinq points ont été réussis contre John Rocker, le meilleur releveur des Braves. Et c'est un circuit du meilleur frappeur des Expos, Vladimir Guerrero, qui a été le coup décisif.

Il y avait deux retraits quand Guerrero a claqué un circuit de trois points. En deux tiers de manche, Rocker (2-3) a donné quatre coups sûrs et les cinq points.

Ugueth Urbina (4-4) a remporté la victoire. La poussée de cinq points a permis à Dustin Hermanson d'éviter la défaite. Il ne l'a toujours pas emporté depuis le 8 mai à Houston. Jusque là, il semblait bien que

John Smoltz (9-2) allait remporter la victoire. Il avait quitté le monticule après cinq manches en raison de raideurs au coude droit. Il n'a donné que trois coups sûrs et un point.

En sept manches, Hermanson a donné quatre points, huit coups sûrs et un but sur balles. Il a effectué 111 lancers. Il s'est bien débrouillé mais il a eu une manche difficile, la cinquième. Les Braves ont alors réussi quatre coups sûrs pour inscrire trois points. Smotz a produit le premier point à l'aide d'un simple et Bret Boone a claqué un double de deux points.

Ozzie Guillen a ensuite réussi un simple d'un point, à la septième. Il s'agissait de son troisième coup sûr du match contre Hermanson. Le cinquième point des Braves a été inscrit contre Anthony Telford.

Rondell White a obtenu trois coups sûrs en quatre présences à son retour au jeu. Il prenait part à son premier match depuis le 13 juin.

EN BREF

Un autre bambin pour Wayne

Toronto (PC) — La «Merveille» va avoir un autre enfant. Wayne Gretzky et son épouse Janet attendent leur quatrième enfant pour le début de la prochaine année, a confirmé, hier, l'agent de l'ex-joueur de hockey, Michael Barnett. Gretzky aurait annoncé la chose, lundi soir, lors d'un gala de bienfaisance pour l'hôpital de Los Angeles. «Il est très heureux à l'idée d'avoir un autre enfant», a précisé Barnett en provenance de la Californie. Le petit nouveau sera le quatrième rejeton du couple après Paulina, onze ans, Ty, huit ans, et Trevor, six ans.

La guerre des fanfares

Sydney (AFP) — La société américaine, World Projects International, qui devait envoyer 1500 musiciens pour participer à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sydney, veut des compensations après l'abandon par le Comité d'organisation (SOCOG) du projet de confier la cérémonie à des fanfares étrangères. Selon des sources informées, les fanfares représentées par World Projects International envisageraient d'engager des poursuites pour obtenir réparation à hauteur de dix millions de dollars (6,5 millions \$ US).

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I · N · D · E · X

100 • 199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à revenus
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers
Location
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôt (Vente-Location)
230 Gestion immobilière
Location
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer
300 • 399 MARCHANDISES
301 Ouvrages d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureau/maison
315 Téléphone
318 Mobilier de bureau et acc.

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

121 CANTONS DE L'EST
VRAI COIN DE CAMPAGNE - 12 ac.
160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
DISCRIMINATION INTERDITE
130 MAISONS DE CAMPAGNE
134 FERMES, FERMETTES TERRES
160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

163 OFFRE À PARTAGER
APPARTEMENT À PARTAGER
164 CONDOMINIUMS À LOUER

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
PLEIN coeur Paris(1er), beau studio meublé, clair, calme. Cuis. équi. 2 lits dbl. Loc. 2 nuits à 1 mois. Fax 0033. 239.974.991 ou carolothed@leml.fr
PROVENCE, Côte d'Azur, pays de Cézanne, 20 min. plage, superbe villa, constr. récente, 3 cc., 3 s. de b., foyer, literie... Voiture & vélos fournis. 4 900\$/mois du 7 juillet au 7 sept (514)277-7451, 941-3948(photos disp.), perso.wanadoo.fr/2cosmos
Paris XVe, coin Lecourbe et Convention, 2-3 pièces rénové, tout équipé, semaine ou mois. Immeuble Art Déco, rue très calme. (450) 485-9014
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
CHARLEVOIX, au pied du massif. Vue imprenable sur feuillage. Maison, chalet ou chambre. (514)842-2394.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
CHARLEVOIX
LES EBOLUEMENTS - maison moderne 2 ch., vue imprenable sur feuillage et lie aux couchers. Tt incl. 1 800\$/m. (418)525-7401
ILES-DE-LA-MADELEINE
Chalet au bord de la plage, meublé au complet. Entouré paisible. Juin/juillet et août 450\$/sem. sept 300\$. (418)986-2207.
NOTRE-DAME-DU-PORTAGE
(Bas St-Laurent), maison à louer, tt équipée, vue sur le feuillage, juillet et août, sem.mois. (418)862-9435 (soir).

303 ANTIQUITÉS
ACHETONS LIVRES & DISQUES.
241-5003, 707 Mont-Royal est.
307 LIVRES / DISQUES
ACHAT LIVRES-Biblio privée/ succession. Mti & prov. Serv. domicile (514)816-6159.
LE QUAI DES LIVRES-523-5383. Achat à domicile. Obtenez + en vendant directement au libraire.
LIBRAIRE d'expérience achète à domicile: succession, déménagement, etc... Grand pouvoir d'achat. Mti et ext. (514)914-2142.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
PARIS* Xie, très proche centre, 2 1/2, équipé, conforttable, chaleureux, semaine et plus. TEL.: (514)352-1059.
*** PARIS ***
XVe superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, t. équipé, parc 2-4 pers., parc. Disp.sem./mois. (450)968-0262.
COTE D'AZUR, entre Toulon & le Cap Sicié, près plages. Sem. ou plus. Maison, jardin, terrasse, cuis. équip., 2 cc., (514)336-3639.
FRANCE - SUD
Superbe maison "perle rare", grand terrain privé et clôturé, coeur village typique, paisible, sécuritaire - Mnervois. Mi-chemin Carcassonne et Méditerranée. Idéal pour 4-5 personnes. 2 cc., literie complète, cuisine équipée, foyers, lessiveuse, téléphone etc. Plusieurs disponibilités jusqu'au 3 juillet 99 + automne. Location: 500\$ et +semaine. Photos. Prop.: (450)799-5336.

320 AMEUBLEMENT
MOBILIER DE SALON
LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, fières, neufs/usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.
320 AMEUBLEMENT
MOBILIER DE SALON
2 causeuses cuir blanc, 2 tables marbre de Carrare, une lampe. 2100\$. (514)767-6727.
325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
PIANO droit, Heintzman, chéne foncé, 45 x 65 x 62; 1 700\$. Tr. bon état. (514)831-0566.
PHOTO, CINÉ.
A VENDRE
Appareil photo LEICA
Boitier LEICA M4-2, parfaite condition avec lentille LEITZ-Somcon 90 mm, 12.8. Appels sérieux seulement, 2 500\$. (514)527-7973.

420 SECTEUR VENTE
DEVENEZ
Planificateur financier. Formation complète. M. St-Pierre (450)672-6410, mrs@arvox.ca
445 GARDERIES GARDIENNE
GARDERIE éducative Concorde de Laval recherche éducatrice diplômée. (450)663-6013.
450 EMPLOIS DIVERS
RECHERCHE: FAMILLES D'ACCUEIL pour étudiants étrangers. Rémunération fournie: contactez Robert (514)989-1441.
TRADUCTEURS
Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérimenté. Word Perfect/MS Word. 43 000\$/par année. Traductions doivent être effectuées à nos bureaux de TORONTO (416)975-5252 poste 305.

530 COURS
ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill, 1990, T.E.S.L., privé, semi-privé. 849-5494.
ATELIER D'ECRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514)522-1429.
542 MASSOTHÉRAPIE
EUROPÉEN, ORIENTAL, SAUNA
Régus. 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917.
575 DÉMÉNAGEMENTS
GILLES JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.
695 AUTOMOBILES
VOLVO 99 S70 GLT. Suite location 685\$/tt. ou achat. Cause, transfert. (450)641-1396.

501 OCCASIONS D'AFFAIRES
INVESTISSEUR/PARTENAIRE
excellente occasion. Produit alimentaire. 25 ans en affaires, meilleurs clients: hôtels, casinos, etc. Programme d'expansion en marche. Fax: (514)738-1834.
506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER
Besoin d'argent? Propriétaire d'automobile? Contenez à rouler! Prêtons l'argent! Règlement 24 h Rainbow Leasing Mme Joly: 514.332.1212

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

MONARQUE, LUCIEN 1924-1999

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
OUTREMONT, libre imm., vente par proprio. Maison de ville impec. (2 800 p.c.) 3 ou 4 cc., 2 s. de b. rénovés. 2 s. d'eau, s.s. rénové, jardin privé, garage (3 places) 272-1199, 731-1025.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS
ST-LAMBERT - Croissant, 3e/mezz., 1 441 p.c., 2 c.c., 2 s.b., foyer, a.c., grande terrasse ensol., stat. int. 135 000\$. Prés arrêt STRSM. (450)671-0502.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS
QUÉBEC - Condo 3 pces, arrond. hst., vue feuillage, réno., quartier charmant, prix abordable. (819)847-0709(message).

120 LAURENTIDES
LAC NOTRE-DAME Bord de l'eau, endroit paisible, chalet 4 saisons, rénové, 115 000\$ (514)845-6991, (450)226-5073.

121 CANTONS DE L'EST
85 ACRES BOISÉS avec maison, lac artificiel. Zoné blanc. 1 200 cordes de bois. (819)849-3593.

121 CANTONS DE L'EST

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

120 LAURENTIDES

121 CANTONS DE L'EST

121 CANTONS DE L'EST

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

120 LAURENTIDES

121 CANTONS DE L'EST

121 CANTONS DE L'EST

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

120 LAURENTIDES

121 CANTONS DE L'EST

121 CANTONS DE L'EST

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

120 LAURENTIDES

121 CANTONS DE L'EST

121 CANTONS DE L'EST

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

120 LAURENTIDES

121 CANTONS DE L'EST

Immobilier Résidentiel

120\$ pour UN MOIS
Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 120\$.

LES PETITES ANNONCES
985-3322
LE DEVOIR

MONARQUE, LUCIEN 1924-1999
À l'Institut de cardiologie de Montréal le 27 juin 1999 à l'âge de 74 ans est décédé M. Lucien Monarque, il laisse dans le deuil sa femme Antoinette Sansoucy, ses enfants: Chantal (Réjean Dufault), Sylvain (Claire Lanouette), Françoise (Pierre Marcoux), ses petits-enfants: Louis-Philippe, Catherine, Caroline, Pierre-Yves, Laurence, Thierry ainsi que ses sœurs, frères, belles-sœurs et beaux-frères. Les funérailles seront célébrées le vendredi 2 juillet 1999 à 11h00 en la co-cathédrale St-Antoine de Padoue de Longueuil (angle ch. Chambly et la rue St-Charles) et de là au cimetière St-Antoine lieu de la sépulture. La famille recevra les condoléances à la Maison Darche, 258, rue St-Charles Ouest, Longueuil, dès 9h30 vendredi 2 juillet 1999. A sa mémoire, des dons à la fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.